

UVSQ

université PARIS-SA

CONFÉRENCE "LES PUTAINS DU DIABLE. PROCÈS DES SORCIÈRES ET CONSTRUCTION DE L'ETAT MODERNE"

Conférence "Les putains du Diable. Procès des sorcières et construction de l'Etat moderne" Date : le 22/01/2018 Lieu : Faculté de Droit et science politique

De 12 heures à 14 heures

Faculté de droit et science politique (DSP)

Bâtiment Leclerc Amphi 4

Prochaine intervention à la faculté de la professeure **Armelle Lebras-Chopard**, sur le thème suivant : « **Les putains du Diable. Procès des sorcières et construction de l'Etat moderne** ».

A partir de textes de l'époque (du 15^e au 17^e siècle), rédigés par des inquisiteurs et des magistrats, l'ouvrage reconstitue la doctrine - la "démonologie" - sur la sorcellerie démoniaque et la pratique suivie lors des procès. Ceux-ci concernent pour 80% des femmes car la sorcellerie est un "crime de femmes", à cause de leur nature malfaisante, et exige des procédures qui sont menées "hors du droit". Particulièrement éclairant se trouve le livre méconnu de Jean Bodin, De la démonomanie des sorciers, qui explicite les développements de la fin des Six livres de la République contre la "gynécocratie", où l'auteur démontre qu'il n'y a plus de souveraineté quand une femme est au pouvoir. L'intérêt de revenir aujourd'hui à ces textes est double: d'une part, les caractères (nocifs!) des femmes ont justifié leur exclusion politique et entériné des stéréotypes encore prégnants actuellement; d'autre part, ces procès ont servi de modèles pour des procédures ouvertement "exceptionnelles", utilisées non seulement dans des Etats totalitaires mais aussi, pour certains de leurs éléments, dans des démocraties (voir Patriot Act, article 16 de la Constitution ou les débats sur l'état d'urgence...).